



ETABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 03 avril 2018

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 22 mars 2018.

- Présents : 16 /23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 16 /18

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme AL NABHANI Diana, représentante des élèves, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 29 novembre 2018.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Compte financier 2017
4. Point sur le Conseil d'École du 07-02-2018
5. Point sur le CVL du 29-03-2018
6. Calendrier de fin d'année
7. Calendrier pour l'année 2018- 2019
8. Rentrée 2018 : Structures pédagogiques et recrutements
9. Questions diverses

Secrétaire de séance

Diana AL NABHANI

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



Monsieur le Proviseur remercie les membres du Conseil d'Établissement de leur présence.

I. **Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 29 novembre 2017**

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 29 novembre 2017.
Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

II. **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est aussi adopté à l'unanimité.

III. **Questions budgétaires**

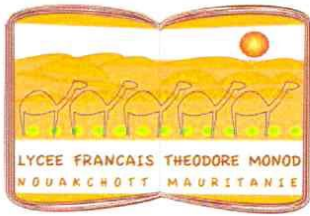
Monsieur ROCQUE fait une présentation du compte financier 2017, en s'appuyant sur le **rapport communiqué aux membres du CE.**

M. ROCQUE rappelle que les recettes sont classées en 3 items.

- Les droits de scolarité
- Les subventions
- Les autres recettes

Les dépenses sont classées en 3 pôles

- Excellence éducative
 - Ressources humaines
 - Accueil des élèves
 - Pilotage pédagogique
- Accompagner et faire vivre le réseau
 - Aide à la scolarité
 - Participation au réseau
 - Promotion et communication
- Fonctions support et immobilier
 - Immobilier, agencement et entretien
 - Administration générale
 - Informatique
 - Opérations financières transversales



Monsieur Michel demande à quoi correspond la vente des fichiers primaires. Les fichiers ont été vendus aux familles entre janvier et juin 2017. Depuis septembre 2017 le coût des fichiers est intégré à la location des manuelles scolaires mise en place à compter de la présente année scolaire (facturation dans la cadre des frais de scolarité du 1^{er} trimestre).

Madame POETSCHKE demande si nous avons beaucoup d'impayés dans l'établissement. M. ROCQUE indique qu'effectivement il y a quelques familles qui ne sont pas à jour. Certaines familles repartent en France avec un certificat de radiation qui précise que la famille n'est pas en règle avec la caisse du lycée : ça n'empêche pas la réinscription des enfants en France, mais le lycée a la possibilité de procéder au recouvrement des impayés (recours à un huissier notamment). Il ajoute que le nombre de dossiers d'impayés est plutôt en diminution.

M. HAMADY demande si le groupe électrogène a été vendu, c'est en effet le cas.

M. MICHEL demande quels sont les projets envisagés au vu de l'excédent financier constaté. Monsieur ROCQUE indique que nous devons garder un fond de roulement par sécurité. Par ailleurs, des fonds seront utilisés sur l'exercice 2018 pour la réalisation d'une salle polyvalente en lieu et place des salles C01 et C02 et pour la réhabilitation d'une salle de classe (Cf. ouverture d'une classe de Petite Section)

En ce qui concerne la sécurité, M. MICHEL demande si le lycée travaille en relation avec l'Ambassade de France, M. Girard explique qu'il travaille avec le 1^{er} conseiller M. COMBOURIEU et M. ROCQUE explique que le Ministère des Affaires Etrangères participe au financement des travaux de sécurité via des subventions versées à l'AEFE qui les affecte ensuite vers les établissements en fonction de leurs besoins.

M. HAMADY demande si les policiers qui sont en poste face à l'établissement sont rétribués par l'Etablissement : M. GIRARD répond que non.

M. GRAZIANA demande le PV de la commission du CSCHT. Celui-ci sera envoyé aux membres de cette commission dans la semaine.



IV. Point sur le Conseil d'Ecole du 08-02-2018

1. Mot d'ouverture par Mme POUZOULET, IEN en résidence à Dakar

Le Conseil d'Ecole s'est déroulé en présence de Mme POUZOULET, IEN en résidence à Dakar qui a ouvert la réunion par une rapide présentation de sa mission avant de donner la parole à Mme BREARD qui a présenté tous les points à l'ordre du jour, avec des interventions de certains de ses collaborateurs en fonction du sujet traité.

2. Approbation du PV du Conseil d'Ecole du troisième trimestre 2016/2017.
3. Présentation des interventions de la psychologue scolaire (faire en sorte que l'enfant se sente mieux)
4. Bilan de la réunion du conseil école/ collègue du 7- 12- 2017.
5. Point sur la journée banalisée du 02-02-2018 (journée de travail sur l'évaluation).
6. Points sur les projets
7. Exercice incendie du 15-12-2017.
8. Aide au travail scolaire
9. Mot de l'APELF
10. Questions diverses

Mme BREARD, la Directrice du primaire rappelle que le compte rendu du Conseil d'Ecole est consultable sur le site de l'Etablissement et affiché à l'extérieur du Lycée sur les panneaux réservés à cet effet.

V. Point sur le CVL du 29 mars 2018

M. AL NABHANI Nagib Vice Président du CVL fait un rapport sur la réunion du CVL du 29 mars 2018.

L'organisation de la journée du 14-04-2018 en collaboration avec l'APELF.

Cette journée débutera à 15h :

Election de Miss et Mister LFTM, Exposition, Musique traditionnelle, Talent Show, petit concert de M. LINDSAY, Loto.

Nagib indique que le CVL a voté le calendrier de fin d'année comme le calendrier 2018/2019 à l'unanimité et que le CVL a pour projet de faire une soirée après le bac, suite à un sondage une soixantaine d'élève seront présents.



VI. Calendrier de fin d'année

M. GIRARD explique la proposition de calendrier de fin d'année. En raison des dates plus tardives du baccalauréat pour le Maroc et la Mauritanie pour la session 2018, les classes bénéficieront d'une année scolaire plus complète : la fin des cours aura lieu le 8 juin pour les Terminales, le 13 pour les Premières, le 15 pour les secondes et le 22 pour les élèves du collège. Les journées des 5 et 6 juillet 2018 seront banalisées, les élèves du primaire termineront donc les cours le 4 juillet. Des réunions pédagogiques seront organisées pour préparer la rentrée. Ces réunions se dérouleront selon les horaires suivants : 9h à 12h et de 14h à 17h.

M. PETITGENET exprime l'inquiétude de ses collègues quant aux difficultés occasionnées par le bruit, par le dérangement pour le bon déroulement des épreuves du BAC si les cours du collège sont maintenus pendant les épreuves. Il estime que l'aménagement des emplois du temps risque d'être très compliqué, le nombre de salle réduit, le personnel non disponible. Il pense qu'il faudrait beaucoup plus de temps pour préparer un projet et souhaite connaître les modalités d'organisation très rapidement.

M. Le Proviseur indique que les épreuves du bac se tiendront au dernier étage, que les sonneries seront coupées et que le service de la Vie Scolaire mettra tout en œuvre pour que les candidats composent sereinement. Il indique que la prise en charge des élèves en fin d'année peut permettre une mise en œuvre de modalités pédagogiques différentes mais qu'en aucun cas des activités de « garderie » ne seraient admises.

Mme POETSCHKE demande à ce que les conseils de classe soient retardés, Monsieur Le Proviseur indique que pour certaines classes cela n'est pas possible en raison des contraintes de l'affectation des élèves ou de l'organisation des commissions d'appel.

M. GRAZIANA évoque l'absentéisme des élèves, M. Le Proviseur indique que les élèves qui s'absenteraient sans motif valable avant la fin des cours pourraient ne pas être réinscrits à la rentrée.

M. MICHEL informe que les parents de l'APELF sont prêts à venir en aide pour l'organisation de cette période.

Mme POETSCHKE évoque les horaires du BAC et s'inquiète du début des épreuves matinales à 6h. M. Le Proviseur explique que le service des examens de l'académie de Bordeaux ne souhaite pas qu'il y ait un décalage entre le début des épreuves en France et dans le reste du Monde.

Le calendrier de fin d'année est mis au vote :
2 abstentions, celui-ci est adopté.

VII. Calendrier pour l'année 2018- 2019

Mme SIMORRE fait remarquer que les 7 semaines de travail et 2 semaines de repos ne sont pas tout à fait respectées. M. Le proviseur explique qu'il est souhaitable que la Zone de formation continue ait un calendrier harmonisé.

Mme EL HAMED indique que l'Egire n'a pas été noté dans les jours fériés. M. Le Proviseur en prend note et propose que cette fête soit ajoutée sur le calendrier, le 12 septembre 2018 (fête mobile).

Le Calendrier est mis au vote :
1 abstention, le calendrier est adopté.



VIII. Rentrée 2018 : Structures pédagogiques et recrutements

La création d'une petite section de maternelle est prévue, la création d'un poste d'enseignant du 1^{er} degré sera sollicitée auprès de l'AEFE. Une ASEM sera dans cette classe à plein temps, les grandes sections partageront une ASEM.

Nous avons déjà 38 demandes pour 24 places.

Mme POETSCHKE demande comment seront choisis les élèves pour la petite section de la maternelle. Mme la Directrice explique les critères de choix : Priorité aux enfants français, de l'Union Européenne, aux enfants dont des frères et sœurs sont déjà scolarisés au LFTM.

Pour les autres niveaux de l'Etablissement pas de changement. Pour 2019 prévision d'une 2nde classe de petite section et à terme optimisation des effectifs.

M. Le Proviseur fait l'état des recrutements.

A l'heure actuelle nous avons 3 postes locaux vacants, anglais, mathématiques, professeur des écoles. Une CCPLA aura lieu très prochainement.

Mme BREARD explique que les heures de langues vivantes aux cycles 2 et 3 (Anglais et Arabe) vont être rééquilibrées en primaire. 1h45 pour chaque langue.

Mme SIMORRE s'interroge sur les langues en maternelle. Mme BREARD explique que le français sera privilégié.

IX. Questions diverses

- M. PETITGENET, serait-il envisageable de demander à l'AEFE d'être rattaché pour le bac à une autre zone afin que le problème des horaires ne se répète pas ?

M. Le Proviseur explique que le fait d'être « aligné » sur le calendrier français permet une véritable fin d'année pour les élèves de Première et Terminale. Il insiste sur la nécessité de se préparer à ces horaires en amont des épreuves.

- M. PETITGENET. La maternelle étant une école « à part », dont l'organisation est spécifique, l'équipe maternelle souhaite être impliquée dans tout le processus d'aménagement, peut-être par la mise en place d'une commission. Mme BREARD souscrit à cette proposition et indique que la réflexion est d'ores et déjà engagée.

-M. GRAZIANA pose une question sur les IMP et sur la Formation continue.

La question des IMP a fait l'objet d'un rapport au CE du 17 novembre 2016, le sujet sera évoqué en Conseil Pédagogique pour la rentrée prochaine.

M. le Proviseur a adressé aux membres du CE le compte-rendu de la cellule de formation tenue en septembre et admet qu'un certain nombre de collègues qui avaient été proposés n'ont pas été retenus. Il précise que le nombre de stagiaires par session va être augmenté.

Mme POETSCHKE aborde le sujet de la communication et de l'orientation. M. ALFONSI indique que le logiciel « Pronote » est de plus en plus utilisé pour le partage d'informations.

Il serait peut-être judicieux d'avoir un prestataire chargé de la communication.

M. Girard rappelle que les élèves se voient proposer différents moments spécifiques autour de leur orientation. Ce travail sera approfondi, notamment dans le cadre de la réforme du lycée qui a été annoncée.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h.